

NOS ENGAGEMENTS

En référence aux valeurs et engagements formulés dans le plan stratégique *Notre région, nos jeunes... notre avenir*, la Commission scolaire de Sorel-Tracy reconnaît l'importance :

- De veiller à l'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires des élèves, jeunes et adultes, qui lui sont confiés;
- De répondre aux besoins de formation et de qualification de la population;
- D'effectuer une reddition de comptes sur l'atteinte des résultats attendus à la population qu'elle dessert;
- De contribuer à l'enrichissement collectif, au progrès de l'économie régionale, à l'épanouissement de la formation et à la qualification des citoyens;
- D'améliorer la qualité des services offerts et de répondre davantage aux besoins de notre clientèle;
- De renforcer le sentiment d'appartenance à la collectivité;
- De favoriser la reconnaissance des établissements scolaires publics comme partenaires indispensables à la vie communautaire et à la formation de la main-d'œuvre.

NOS VALEURS

PERSÉVÉRANCE

Respect

Éthique

LOYAUTÉ

FIERTÉ

À VOTRE ÉCOUTE

Soucieux de vous servir adéquatement, la Commission scolaire de Sorel-Tracy et ses établissements se préoccupent de vos besoins.

Vous avez des commentaires, des suggestions ou des plaintes à formuler sur la qualité des services dispensés? Adressez-vous à la direction de l'établissement concerné ou référez-vous au processus de traitement des plaintes disponible sur notre site Internet au www.cs-soreltracy.qc.ca

Notre **Région**
NOS **JEUNES**
Notre **Avenir**



Pour nous joindre
**COMMISSION SCOLAIRE
DE SOREL-TRACY**

Centre administratif
41, avenue de l'Hôtel-Dieu
Sorel-Tracy (Québec) J3P 1L1
Téléphone : 450 746-3990
Télécopieur : 450 746-4474

www.cs-soreltracy.qc.ca



Crédit photo : Nath B. photographe • Conception : Agence Caza
Ce document est imprimé sur du papier Enviro100, 100 % recyclé.



**Déclaration
de services**

à la population



NOTRE MISSION

La Commission scolaire de Sorel-Tracy offre des services éducatifs à environ 6 000 élèves, jeunes et adultes, répartis dans un réseau de vingt et un établissements et douze municipalités sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel.

Sa mission, telle que définie à la *Loi sur l'instruction publique*, s'énonce de la façon suivante :

- Organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus à la *Loi sur l'instruction publique* et aux régimes pédagogiques;
- Promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire;
- Veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves;
- Contribuer au développement social, culturel et économique de sa région;
- Contribuer, de concert avec les établissements, à instruire, socialiser et qualifier l'ensemble des élèves qui lui sont confiés;
- Soutenir et accompagner les établissements au niveau pédagogique et au niveau de la gestion.

NOTRE VISION

La Commission scolaire de Sorel-Tracy est une organisation vouée aux services offerts aux élèves et, grâce à l'expertise et au dévouement de son personnel et de ses partenaires, elle met en place un environnement favorisant la réussite des élèves qui lui sont confiés.

La Commission scolaire a un rôle important à jouer au sein de la communauté afin de contribuer au développement régional par le biais de la réussite et de la persévérance scolaires de ses élèves. À ce titre, la Commission scolaire souhaite devenir le moteur de la communauté en vue de la réussite des élèves et s'affirmer comme étant un acteur social engagé dans le développement de la région.



NOS SERVICES

La Commission scolaire de Sorel-Tracy offre des services éducatifs aux élèves, répartis entre les écoles et les centres en vertu des dispositions de l'article 236 de la *Loi sur l'instruction publique*.

SERVICES D'ENSEIGNEMENT

L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

Le programme Passe-Partout est offert selon différentes modalités dans les écoles ciblées de notre territoire.

La maternelle 4 ans à temps plein est offerte à l'École Martel en respect des directives établies par le ministère et vise à favoriser le développement global des enfants tout en développant chez eux le plaisir d'apprendre.

La maternelle est offerte à temps plein aux élèves de cinq ans dans la majorité des écoles primaires du territoire de la Commission scolaire, conformément aux actes d'établissement et au plan triennal de répartition et de destination des immeubles.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire général sont offerts aux élèves qui résident sur le territoire de la Commission scolaire de Sorel-Tracy. Cet enseignement est dispensé conformément au régime pédagogique et aux programmes prévus par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Par ailleurs, la Commission scolaire offre également plusieurs services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ainsi que divers services d'enrichissement (concentrations en sports, en arts, en sciences et programme d'éducation internationale).

LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

La formation générale des adultes est dispensée aux personnes qui désirent poursuivre et compléter leurs études secondaires. Cette voie de formation comprend des services personnalisés qui visent à accompagner les jeunes âgés de plus de 16 ans et les adultes dans leur développement académique et professionnel.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle est offerte aux personnes désirant poursuivre leurs études secondaires vers un métier de la formation professionnelle. La liste complète des programmes offerts peut être consultée sur le site Internet des Centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes Sorel-Tracy :

www.formationsorel-tracy.qc.ca

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Conformément à la Loi et aux régimes pédagogiques établis par le gouvernement, la Commission scolaire offre des services complémentaires, lesquels ont pour but de favoriser la progression de l'élève dans ses différents apprentissages. Les services complémentaires comprennent des services :

- D'animation spirituelle et d'engagement communautaire;
- D'information et d'orientation scolaires et professionnelles;
- De psychologie;
- D'éducation spécialisée;
- D'orthophonie;
- De psychoéducation;
- D'orthopédagogie;
- Etc.

SERVICES À LA COMMUNAUTÉ

La Commission scolaire de Sorel-Tracy offre également, conformément aux modalités prévues à la *Loi sur l'instruction publique*, des services afin de favoriser l'accès à ses établissements, tels :

- Des services de garde en milieu scolaire;
- Des services de transport et de surveillance du midi;
- Des services de restauration;
- Des services de transport scolaire pour le matin et le soir.

SERVICES PARTICULIERS ET AUTRES SERVICES

La Commission scolaire de Sorel-Tracy offre également, entre autres, les services particuliers suivants :

- Le soutien à l'apprentissage du français;
- Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) à l'intention des adultes afin de les soutenir dans leur développement de carrière;
- Les services aux entreprises qui élaborent des formations sur mesure et des programmes de certification;
- Etc.

UNE QUALITÉ DE SERVICES ASSURÉE

Lorsqu'une personne se rend sur place ou qu'elle communique avec un établissement ou l'un des services administratifs de la Commission scolaire, elle est en droit de s'attendre :

- À être accueillie de façon courtoise et à connaître l'identité de la personne à qui elle s'adresse;
- À recevoir un retour d'appel dans un délai raisonnable si son appel est traité par une boîte vocale;
- À recevoir un retour dans un délai raisonnable si le contact est établi par courriel;
- À recevoir promptement un accusé de réception à une demande formulée par écrit;
- À ce que le caractère confidentiel de sa démarche soit respecté;
- À ce que sa demande soit traitée avec équité, impartialité et transparence;
- À obtenir des explications claires et précises;
- À être dirigée vers l'un des services appropriés à la demande formulée.

